

des mains des juges du concours, s'ils étaient hésitants, une couronne.

Mais nous en avons assez dit pour faire comprendre que l'ensemble de cette composition poétique a dû perdre, par trop de parties faibles et qui exigeraient un remaniement considérable, ses droits à l'honneur d'un prix. Nous le regrettons sincèrement. C'eût été pour l'Académie, non seulement une bonne fortune, mais le résultat le plus souhaitable, le plus précieux du concours, qu'un poète de la Savoie se fût montré vainqueur, qu'il nous eût fait signer ses lettres de naturalisation poétique, et que, dans l'expression des sentiments français, il eût réussi à surpasser ses rivaux de l'ancienne France. Si cette satisfaction nous est refusée, au moins n'avons-nous eu tous qu'une voix, comme ce magnifique accord de voix que le poète a si bien fait retentir, pour lui accorder une distinction qui sera expliquée tout à l'heure. A défaut du prix, elle apportera à l'auteur du poème que nous venons d'analyser, la preuve de l'estime qu'inspire à l'Académie son incontestable talent.

Dans les deux compositions que nous avons encore à apprécier, se rencontre une particularité qui nous oblige à quelques déclarations préliminaires. Cette particularité, c'est que ces poètes ont emprunté leurs inspirations à une politique qui ne peut pas toujours avoir notre aveu et à laquelle nous devons retirer d'une manière expresse notre patronage.

On sait parfaitement que notre Académie, dans notre bonne et patriotique province, est un corps savant et littéraire qui ne se pique pas de fronde, qui ne se laisse envahir non plus par aucune intolérance, et qui, après avoir mis, quant aux devoirs envers le Souverain, l'essentiel en sûreté, accorde à la diversité des opinions toute une très-honnête mesure. Nous avons lu dans la préface de la *Henriade* que « *la seule politique dans un poème doit être de faire de*